

# ( Schéma régional de l'éducation et de la formation 2007-2011



l'esprit grand ouvert



Région

**PAYS DE LA LOIRE**

# Schéma régional de l'éducation et de la formation

<b>Des principes clairs de gouvernance</b> .....	4
<b>Une grande ambition: lutter contre toutes les inégalités</b> .....	5
<b>Un service public régional de la formation professionnelle continue</b> .....	6
FORMATION INITIALE	
<b>La qualité d'abord, pour sécuriser les parcours personnels et professionnels</b> .....	7
<b>Des conditions de vie et d'études améliorées</b> .....	8
<b>Enseignement professionnel : une voie de la réussite</b> .....	9
<b>Le plus haut niveau pour tous les jeunes</b> .....	9
<b>Promouvoir l'enseignement supérieur en Pays de la Loire</b> .....	10
FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE	
<b>Des traductions concrètes</b> .....	11
<b>Faciliter l'accès à la formation</b> .....	12
<b>Sécuriser les parcours</b> .....	12
<b>Le droit à la « qualification différée »</b> .....	13
<b>Éducation permanente: les clés de l'épanouissement personnel</b> .....	14
INSERTION PROFESSIONNELLE	
<b>Renforcer le lien entre formation et emploi</b> .....	15
<b>Miser sur l'alternance</b> .....	16
<b>L'entreprise formatrice</b> .....	16
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	
<b>Un schéma pour une nouvelle compétence</b> .....	17
ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS	
<b>Une première étape</b> .....	17
<b>24 initiatives pour aujourd'hui et demain</b> .....	18

COORDINATION Direction de la communication pour la Direction de la formation professionnelle et apprentissage.

CRÉATION ET RÉALISATION GRAPHIQUE Le Kwalé 02 40 95 28 28. CRÉDITS PHOTOS RPDL/P.-B. Fourmy; J.-Y. L'Anton/AFPA; RPDL/P. Baudry; CEFEDEM.

IMPRESSION Val Production Graphique 02 40 75 22 77. IMPRIMÉ EN AVRIL 2007 sur papier recyclé Cyclus Reprint avec des encres végétales écologiques.

# La Région des Pays de la Loire, catalyseur d'énergies et d'initiatives



La Région des Pays de la Loire fait de la connaissance un des piliers de sa politique. Au-delà de leur fonction d'épanouissement et d'émancipation des personnes, l'éducation et la formation sont en effet stratégiques pour alimenter la dynamique de développement socio-économique durable sur laquelle nous nous appuyons pour préparer l'avenir : faire face aux besoins de recrutement et les anticiper, conforter la diversité d'activités économiques en mutation, favoriser le développement équilibré des territoires et les solidarités...

La Région inscrit ainsi son action en matière d'éducation et de formation dans le cadre d'une véritable mission de service public. Les évolutions législatives récentes ont renforcé nos responsabilités dans ce domaine, nous conduisant à intervenir quotidiennement en faveur de 150 000 lycéens, 100 000 étudiants, 31 000 stagiaires de la formation continue, 30 000 apprentis, 7 500 élèves en formations sanitaires et sociales... Dans une logique de pilotage du système éducatif et de formation partagé avec l'État, dont les fonctions régaliennes doivent être confortées, il nous semble essentiel de ne plus dissocier les différentes voies de

formation mais au contraire de les mettre en cohérence. C'est toute l'ambition de ce Schéma régional de l'éducation et de la formation que de décloisonner tous les dispositifs d'éducation et de formation initiale, continue et d'enseignement supérieur, afin de faire vivre concrètement la formation tout au long de la vie au bénéfice des citoyens de cette région.

Échelon territorial proche des réalités de terrain, déterminant dans la mise en relation des acteurs, la Région affirme ainsi sa volonté d'être moteur de mise en cohérence de la politique de l'enseignement secondaire, de l'apprentissage et de l'enseignement supérieur, de la formation professionnelle continue. Notre rôle est celui d'un ensemble, catalyseur des énergies et des initiatives qui doivent concrétiser notre ambition majeure : faire des Pays de la Loire une région de la connaissance et de la réussite pour tous, afin que chaque Ligérien puisse se forger un avenir personnel et professionnel à la hauteur de ses ambitions. ●

**Jacques Auxiette**

PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL  
DES PAYS DE LA LOIRE



# Des principes clairs de gouvernance

Le SREF a été élaboré pendant près de dix-huit mois à travers l'échange et la concertation avec les partenaires de la Région, allant bien au-delà des obligations de consultation fixées par la loi. Il définit des orientations et des actions concrètes. Il propose trois grands objectifs déclinés en 24 fiches actions. Il engage à poursuivre la concertation en enrichissant en permanence la réflexion et l'action.

## LES OBJECTIFS

- Développer une formation initiale de qualité
- Faire de la formation tout au long de la vie une possibilité concrète pour tous les Ligériens
- Renforcer le lien entre la formation et l'emploi

Les modalités de mise en œuvre des orientations du Schéma sont aussi importantes que leur contenu. Dans ce cadre, 6 grands principes ont été définis :

- **l'observation des besoins**, en emploi et en formation, à l'échelle régionale ;
- **la concertation**, auprès des acteurs concernés et auprès des habitants ;
- **la co-construction des politiques d'éducation et de formation**, avec l'État mais aussi les partenaires sociaux pour la formation continue ;
- **la lutte contre toutes les formes d'inégalités**, aussi bien sociales que culturelles ;
- **la territorialisation des politiques de formation** pour répondre au plus près des besoins du terrain ;
- **le soutien à l'autonomie et à l'initiative des structures de formation.**

## L'avis de Bernard Violain

Vice-président du Conseil régional, président de la commission éducation et enseignement supérieur

« Une grande ambition : lutter contre toutes les inégalités »



« Le SREF de la Région des Pays de la Loire traite à la fois de la formation initiale dans les lycées, de l'apprentissage, de la formation professionnelle tout au long de la vie et de l'enseignement supérieur. Nous réaffirmons ainsi notre première priorité qui est de construire une "région de la connaissance", c'est-à-dire une région qui se développe de façon solidaire et juste en donnant les moyens aux citoyens de comprendre et de maîtriser le monde dans lequel ils vivent et d'y évoluer au plus près de leurs aspirations.

« Nous réaffirmons également cette grande ambition qu'est la lutte contre toutes les inégalités et toutes les discriminations, en les identifiant avec précision et en proposant des moyens concrets de les



faire reculer sur le champ social, territorial ou culturel. La création de l'Observatoire régional des scolarités et de l'insertion permettra de comprendre et d'analyser les parcours des jeunes, notamment ceux en situation de décrochage.

« Le SREF est aussi l'occasion d'affirmer que la culture scolaire, à contre-pied de tout "socle minimum", doit donner aux jeunes une formation générale du plus

haut niveau possible, pour leur permettre de mieux construire les étapes de leur vie.

« Enfin, le soutien au lycée professionnel est un élément déterminant du SREF : plan immobilier pour les ateliers et les internats, actions éducatives mais également création d'un statut du lycéen professionnel qui permettra aux jeunes de s'engager dans cet enseignement de qualité »

## L'avis de Patrick Cotrel

**Vice-président du Conseil régional, président de la commission formation professionnelle, apprentissage et politiques de l'emploi**

### « Un service public régional de la formation professionnelle continue »



« En articulant la formation initiale et la formation professionnelle et continue, nous poursuivons un objectif ambitieux : construire un service public régional de la formation professionnelle continue. Il s'agit d'une part de refuser de baisser les bras sur la formation initiale, qui doit donner à chaque jeune une première qualification. Il faut d'autre part promouvoir des temps de formation qui soient des moments d'apprentissage de savoirs et de savoir-faire mais aussi des moyens de compréhension pour chaque personne de son rôle de citoyen et d'acteur économique, avec un enjeu fort de sensibilisation au développement durable.

« La Région est ainsi décidée à jouer à plein son rôle de chef de file, entraînant tous les partenaires du secteur afin que la formation tout au long de la vie soit concrètement mise en place. Face aux évolutions

de l'environnement économique, technologique et social, il faut donner à tous les Ligériens, à tous les âges de leur vie et quel que soit leur statut – demandeur d'emploi ou salarié – la capacité à faire progresser leurs compétences et à changer de métier dans une continuité de parcours décidé et non subi. Ce qui passe par les évolutions structurelles que nous avons mises en route :

- l'ampleur nouvelle donnée à la notion de formations territorialisées, répondant aux spécificités locales ;
- l'accélération de l'offre de formation faite aux salariés, en particulier les moins qualifiés, à travers une coopération nouvelle avec les partenaires sociaux ;
- enfin la poursuite de la modularisation des formations, c'est-à-dire le découpage des métiers en "brèves de compétence" que les personnes peuvent acquérir à leur rythme, selon leurs besoins... » ●



# Formation initiale

## La qualité d'abord, pour sécuriser les parcours personnels et professionnels

La mission première de l'école est de permettre à chaque personne de maîtriser des connaissances et des compétences qui lui permettront de s'insérer socialement et professionnellement. La formation initiale est donc essentielle : elle conditionne le parcours de l'individu dans la durée, et notamment sa capacité à se former tout au long de sa vie.

La Région veut, dans le cadre de ses compétences, contribuer à une formation initiale réussie, garantissant à tous l'obtention d'un premier niveau de qualification et soutenant l'accès de chacun au plus haut niveau possible de culture et de formation.

## Des conditions de vie et d'études améliorées

Les conditions de vie et de formation des jeunes, qu'ils soient lycéens, apprentis ou étudiants, sont déterminantes pour favoriser leur réussite. La Région se mobilise pour les améliorer en permanence.

### Une programmation maîtrisée

La Région met en œuvre un plan quinquennal d'investissement immobilier pour les lycées et une démarche de programmation pluriannuelle de rénovation des CFA. Les conditions d'hébergement des lycéens, apprentis et étudiants seront améliorées à travers un plan de relance des internats et résidences. Pour l'ensemble de ces actions, des objectifs de maîtrise énergétique et de gestion durable du patrimoine sont poursuivis.

### L'accès de tous au numérique

La Région met en œuvre un plan d'informatisation des lycées et des CFA afin de permettre un égal accès de tous au numérique et à des formations utilisant les technologies de l'information et de la communication. Au-delà de l'harmonisation des équipements, un dispositif d'assistance doit permettre d'optimiser leur usage par les communautés éducatives.

### Vers une véritable gratuité des études

La Région des Pays de la Loire se mobilise depuis 2004 afin d'alléger l'ensemble des coûts de scolarité pour les familles: ainsi ont été instaurées la gratuité des manuels scolaires pour tous les lycéens et apprentis, et l'aide à l'acquisition du premier équipement pour les lycéens et apprentis des filières professionnelles.

### Les agents techniques des EPLE<sup>1</sup> mobilisés dans les lycées

La Région est en charge des services d'accueil, d'hébergement, de restauration et d'entretien technique des lycées publics<sup>2</sup>. Après avoir veillé à leur bonne intégration, la Région s'appuiera sur les agents techniques des EPLE qui lui ont été transférés afin d'améliorer les services rendus aux lycéens. Une charte qualité en cours d'élaboration précise les ambitions régionales.

<sup>1</sup> Etablissement public local d'enseignement. <sup>2</sup> Loi du 13 août 2004.



## Enseignement professionnel : une voie de la réussite

Il est essentiel de valoriser, auprès des familles et des jeunes eux-mêmes, la vraie voie de réussite qu'est l'enseignement professionnel.

La Région s'engage avec volontarisme afin de valoriser l'enseignement professionnel. Elle participe à la promotion des métiers et des formations, prenant notamment en charge l'organisation de certains salons et forums et des Olympiades des métiers. La Région conduit également, en lien avec le rectorat et les missions locales, des actions spécifiques pour lutter contre les sorties sans qualification des jeunes du système scolaire.

## Le plus haut niveau pour tous les jeunes

L'objectif de la formation initiale est de permettre à tous les jeunes d'accéder au plus haut niveau possible de culture et de formation.

**L'autonomie et la citoyenneté.** La Région se mobilise pour permettre à tous les jeunes, en formation générale comme en formation professionnelle, de développer autonomie et citoyenneté. Elle multiplie ainsi ses contributions dans le champ de l'action éducative : elle a significativement renforcé le programme régional d'actions éducatives, élargi le Pass culture sport à tous les jeunes et à certaines formations associatives et humanitaires, réaffirmé le soutien aux activités périscolaires, développé l'appui au développement culturel et à l'engagement citoyen des étudiants...

## ZOOM SUR...

### Les lycéens sur le devant de la scène



Théâtre, arts plastiques, danse, musique, mode... les jeunes ne manquent pas de projets auxquels la Région veut donner le plus large impact. Illustration au lycée De-Lattre-de-Tassigny, à La Roche-sur-Yon, où de nombreux lycéens se sont préparés à prendre le devant de la scène, aidés par leurs professeurs.

La journée régionale de spectacle vivant « Les Lycéens ont du talent » a eu lieu cette année le 26 mars 2007 à La Roche-sur-Yon. L'atelier de danse du lycée De-Lattre a présenté un spectacle mettant l'accent sur l'expression artistique du corps humain, les élèves étant accompagnés par deux intervenants de la scène nationale Le Manège ; tandis que deux groupes de musique ont renouvelé le succès rencontré l'année passée avec un concert de jazz manouche.

## Promouvoir l'enseignement supérieur en Pays de la Loire

L'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur, notamment à l'université, doit accompagner le nécessaire développement de la recherche et de l'innovation. La Région veut multiplier les initiatives en la matière.

Mise en place d'un programme d'accompagnement des lycéens vers l'enseignement supérieur (avec information et tutorat), soutien des initiatives des universités accompagnant la poursuite et la réussite des études (particulièrement pendant la première année), appui à la professionnalisation des formations supérieures (élaboration d'une charte des formations professionnelles, soutien au développement des diverses modalités de l'alternance)... Voilà quelques-unes des actions concrètes qu'entend développer la Région en matière d'accès à l'enseignement supérieur.

### Des orientations stratégiques

Intégrées au SREF, elles y fixent une quinzaine d'objectifs concrets, en matière de travail en commun avec les différents partenaires du secteur, de démocratisation de l'enseignement supérieur, enfin de renforcement du rayonnement et de l'attractivité de l'enseignement supérieur ligérien. ●

## ZOOM SUR...

### Polytech'Nantes: un tuteur pour mieux s'orienter

L'École polytechnique de l'Université de Nantes s'est impliquée dans le programme de parrainage « 100 000 étudiants pour 100 000 élèves ». « Notre effort s'est porté sur les collèges<sup>1</sup> en zone d'éducation prioritaire (Zep), explique Jean-Pierre Guedon, directeur de la pédagogie. *Beaucoup de ces élèves pensent que les études supérieures ne sont pas faites pour eux. Nous voulons casser cette idée reçue en leur montrant qu'il est possible de réussir même en étant issu d'un milieu modeste. La preuve: un tiers de nos étudiants*

*sont boursiers* ». Dans le cadre de leur projet personnel, 20 étudiants de 4<sup>e</sup> année ont donc choisi de parrainer un collégien de 3<sup>e</sup>. Le suivi a lieu d'octobre à mai, au rythme d'une rencontre par semaine. Il s'agit d'aider ces jeunes par un soutien scolaire mais aussi de stimuler leur ambition par des visites en entreprise, d'établissements supérieurs ou encore de lieux culturels. Encouragée par les premiers retours, l'école envisage déjà d'étendre cet accompagnement à la 2<sup>nd</sup>e.

<sup>1</sup> Les collèges Le Breil et Debussy à Nantes et Pierre-Norange à Saint-Nazaire (44).

A diverse group of people, including men, women, and children, are walking outdoors. The image is used as a background for the title. The title text is overlaid on a dark blue banner at the bottom of the image.

# Formation tout au long de la vie des traductions concrètes

Le principe de «la formation tout au long de la vie» ne peut rester à l'état de belle idée.

Face aux évolutions sociales, économiques et environnementales, la Région veut donner une traduction concrète à la formation tout au long de la vie: organiser des parcours sécurisés, permettre à chacun de construire une trajectoire individualisée, et redonner toute sa place à l'éducation permanente.



## Faciliter l'accès à la formation

La Région entend faire de la formation tout au long de la vie une possibilité concrète pour tous les Ligériens. Avec deux mots-clés : proximité et modularisation.

Dans le cadre des droits et dispositifs existants, et en lien avec les partenaires sociaux, la Région agit pour que chacun puisse accéder à des formations adaptées à ses besoins, évoluant au fil des événements de sa vie.

Il s'agit tout d'abord de permettre un accès aisé de tous à l'information et à l'orientation, sur l'ensemble du territoire, notamment à travers un réseau de points d'information sur la formation, une plateforme téléphonique Allo Région formation, et un réseau de conseillers en validation des acquis d'expériences. Mais il faut aussi faire en sorte que les formations soient toujours plus accessibles, à travers des « modules » de formation nombreux et diversifiés, prenant en compte les parcours spécifiques des personnes et les stratégies (reconversion, progression de carrière) propres à chacun. En ce sens, la modularisation des formations qualifiantes contribue à la sécurisation des parcours professionnels. La « modularisation » de l'ensemble des programmes régionaux de formation qualifiante sera achevée fin 2008.

## Sécuriser les parcours

La Région se mobilise pour faciliter l'accès des Ligériens à la qualification. Ce qui passe par un soutien renforcé à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La VAE permet d'accéder à un titre ou à un diplôme par la reconnaissance des compétences acquises par les personnes. Mais la Région veut également aider ceux qui ne peuvent directement accéder à des formations qualifiantes en déployant une large offre de formations « de base ». Elle veut porter la plus grande attention aux personnes « en parcours » de formation qui seront accueillies prioritairement dans les actions régionales. La recherche d'articulations pratiques entre les statuts et les modes de rémunération sera renforcée (en lien avec l'ANPE et l'Assedic), et le rapprochement entre les services de conseil en orientation et l'offre de formation facilité.

## Le droit à la « qualification différée »

De même qu'elle agit pour qu'aucun jeune ne sorte de formation initiale sans qualification, la Région veut permettre à toute personne engagée dans la vie active d'accéder au moins à un premier niveau de qualification.

Indiscutablement, la qualification et le diplôme ont une incidence forte sur l'accès à l'emploi et à la formation. C'est pourquoi la Région cherche à donner aux personnes sorties sans qualification de la formation initiale la possibilité d'accéder à un premier niveau de qualification durant leur parcours professionnel. La Région sera ainsi attentive à maintenir

une offre de formation importante pour les premiers niveaux de qualification (CAP, BEP, bac pro) notamment dans le cadre des formations de promotion sociale accessibles aux salariés. Enfin, la Région crée en 2007 un fonds régional d'aide à la reconversion des salariés licenciés pour motif économique, souvent peu qualifiés.

### ZOOM SUR...

#### Des briques de compétences pour construire sa qualification

La Région souhaite favoriser la construction de parcours individualisés tout au long de la vie en développant la modularisation du programme régional de formations qualifiantes. Les organismes de formation continue s'y appliquent, comme en témoigne le Greta de Segré-Angers.

*« Nous avons engagé depuis deux ans la refonte de notre offre, explique Bernard Weber, conseiller au Greta. Nous voulons mieux prendre en compte les parcours professionnels et rendre nos diplômes accessibles à tous les profils : personnes en parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE), salariés bénéficiant de droit à la formation (DIF) ou en congé de formation... car leurs attentes sont à chaque fois différentes. Aujourd'hui, les personnes ne recherchent plus forcément une formation complète mais plutôt un module correspondant à leur situation, en complément de leurs compétences déjà acquises. Nous avons donc fait en sorte de découper nos programmes non plus par matière mais par briques de compétences que les stagiaires peuvent choisir selon leurs besoins. »*

À Angers-Segré, les efforts se sont d'abord portés sur les métiers du secteur industriel (automobile, agroalimentaire ou encore plasturgie). Deux diplômes sont nés de ce découpage : un CAP conduite de systèmes industriels et un bac pro pilotage de systèmes de production automatisée. Et petit à petit l'offre du Greta s'étoffe, avec par exemple la création de deux modules comprenant un tronc commun d'enseignement (CAP petite enfance et CAP agent polyvalent de restauration), tandis qu'un nouveau module (CAP plomberie) est en cours d'élaboration.

## ZOOM SUR...

### Le développement durable pousse en « Graine »

Les exigences du développement durable s'imposent aux citoyens d'aujourd'hui. La Région souhaite que les organismes de formation contribuent à sensibiliser aux enjeux du développement durable.

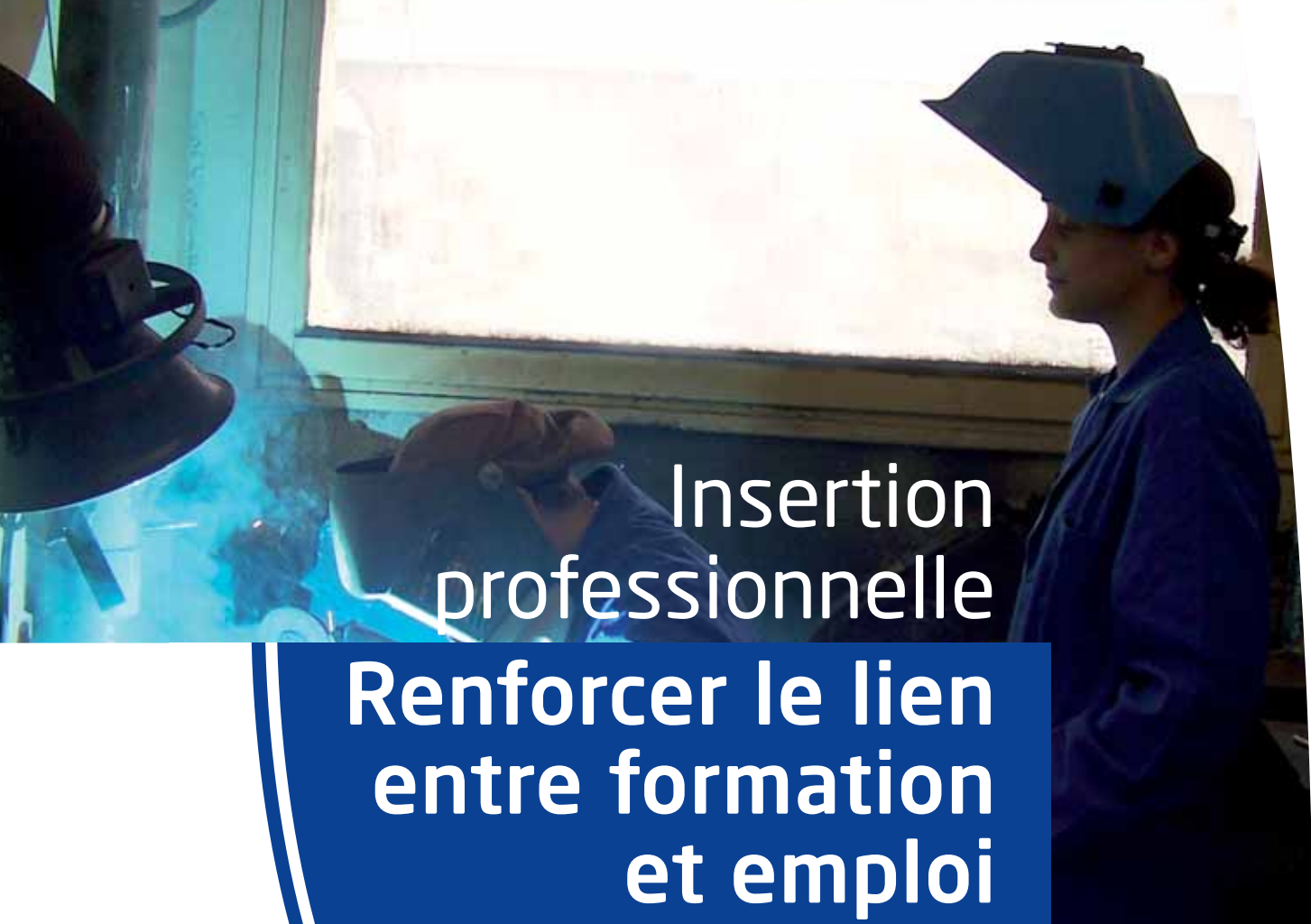
Le réseau Graine, spécialiste de l'éducation à l'environnement, à la citoyenneté et au développement durable, a été chargé de développer une action de formation de formateurs sur l'ensemble des Pays de la Loire. *« Comme notre réseau est constitué d'acteurs de proximité, dans chacun des cinq départements, nous allons surtout impulser une logique de projets, une dynamique qui va diffuser peu à peu dans les établissements, dans les communautés éducatives et vers les stagiaires, une sensibilisation à l'environnement et au développement durable »*, explique Estelle Brault, animatrice-coordinatrice de Graine. Une quarantaine de sessions est programmée sur quatre ans, au service des formateurs des organismes de formation continue mais aussi des CFA. *« Dès le lancement de ce programme, nous constatons que nous répondons à une forte demande, des formateurs et de leurs étudiants, qui ne trouvaient pas jusqu'alors d'offre satisfaisante. Nous sommes donc très confiants sur le succès de ces formations... »*

## Éducation permanente: les clés de l'épanouissement personnel

L'accès au savoir, tout au long de la vie, donne les clés pour lire la complexité du monde et contribue à l'autonomie des personnes.

L'éducation permanente ne peut se limiter au seul champ professionnel. La Région élargit ainsi le champ de ses interventions en soutenant des actions permettant de former les personnes dans toutes leurs dimensions: accès à la culture scientifique et technique, sensibilisation au développement durable, formations des bénévoles associatifs, reprise d'études pour accéder à l'enseignement supérieur. ●





Insertion  
professionnelle

# Renforcer le lien entre formation et emploi

Il est essentiel de renforcer les liens entre la formation et l'emploi. Cet effort permettra en effet de répondre au mieux aux besoins des entreprises et des personnes. Mais il est également indispensable d'inscrire cette action sur le long terme, afin de faire accéder les Ligériens aux qualifications de demain et aux compétences nécessaires à leurs carrières comme au développement des territoires sur lesquels ils vivent.

## Miser sur l'alternance

La Région veut développer une alternance de qualité dans les formations. Dans le cadre de l'apprentissage, de la formation initiale sous statut scolaire, de la formation continue et de l'enseignement supérieur, des actions spécifiques seront menées pour améliorer la liaison entre le centre de formation et l'entreprise : individualisation des parcours, développement du recours aux nouvelles technologies d'information et de la communication, réflexion avec le rectorat et les professions sur la place et le rôle du stage en entreprise dans la formation du lycéen professionnel.

## L'entreprise formatrice

La Région est déterminée à soutenir la fonction formatrice que peut exercer l'entreprise. En effet, il faut à la fois faciliter l'accueil par l'entreprise de jeunes en formation (lycéens, apprentis et stagiaires), encourager l'insertion des demandeurs d'emploi et particulièrement celle des plus en difficulté, mais aussi aider les plus petites entreprises à développer la formation de leurs salariés. ●

### FACILITER LA FORMATION DES SALARIÉS

Un accord signé avec l'Agefos-PME en décembre 2006 permet de construire une offre de formation qualifiante accessible aux salariés et aux demandeurs d'emploi, d'améliorer l'information sur la formation et d'abonder le droit individuel à la formation des salariés les moins qualifiés pour qu'ils puissent obtenir un titre ou un diplôme.





## Formations sanitaires et sociales UN SCHÉMA POUR UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

Prévue par la loi du 13 août 2004, l'élaboration par la Région du Schéma des formations sanitaires et sociales s'est inscrite dans un contexte marqué par des incertitudes persistantes sur les plans réglementaire et budgétaire. Ce schéma a cependant été construit en concertation avec les représentants de ces secteurs afin de prendre en compte les défis conjugués du vieillissement de la population mais aussi des professionnels, autour de trois orientations majeures :

- **construire ensemble l'avenir des formations sanitaires et sociales :** à travers une observation sectorielle et territoriale affinée, une responsabilité institutionnelle partagée (avec les branches professionnelles, les conseils généraux et l'État via une contractualisation avec les organismes de formation) ;
- **promouvoir l'égalité des droits dans l'accès aux formations sanitaires et sociales :** améliorer le dispositif de versement des bourses, atténuer le coût des formations d'aide-soignante et faciliter l'individualisation des parcours ;
- **Développer une offre de formation renforçant les solidarités des personnes et des territoires :** professionnaliser et qualifier (aide à domicile, fonctions d'encadrement notamment), et développer une

offre en phase avec les évolutions des métiers (conforter l'alternance, favoriser la formation des personnels en place, encourager le décroisement entre formations sanitaires et sociales, enrichir le lien avec l'enseignement supérieur).

## Enseignements artistiques spécialisés UNE PREMIÈRE ÉTAPE

Le transfert aux Régions des cycles d'enseignement professionnel initial (Cepi), prévu par la loi du 13 août 2004, n'est pas mis en œuvre, dans l'attente des textes réglementaires définissant précisément le contour des futurs Cepi, et devant la forte différence constatée entre les transferts financiers prévus par l'État et la réalité des coûts. Dans le cadre du SREF, le travail de réflexion a donné lieu à une large concertation et a permis de réaliser un état des lieux détaillé. Il s'agit là de la première étape d'un Schéma des enseignements artistiques spécialisés, qui pourra être complété durant la période de mise en œuvre du SREF en fonction de la publication des arrêtés d'application et de possibles clarifications financières.





## Le SREF

# 24 initiatives pour aujourd'

- 1** Un dispositif régional d'observation économique et sociale
- 2** Le développement durable dans la formation initiale et continue
- 3** Un observatoire et une structure de coordination de l'enseignement supérieur et de la recherche
- 4** Une représentation de toutes les jeunesse de la région avec le Conseil régional des jeunes
- 5** Un schéma prospectif des formations et l'aménagement du réseau des établissements d'enseignement
- 6** La contribution de l'Afpa au service public régional de la formation professionnelle continue
- 7** Un soutien à l'entreprise formatrice en faisant des primes aux employeurs d'apprentis un outil efficace d'insertion professionnelle des jeunes
- 8** La création d'un espace numérique régional de la connaissance
- 9** Le soutien aux acteurs de l'éducation populaire
- 10** La qualité dans l'apprentissage à travers le projet de CFA
- 11** Le premier programme d'actions éducatives pour les jeunes
- 12** Un plan quinquennal d'investissement immobilier au bénéfice des lycéens et des apprentis intégrant un plan de relance de l'internat et une gestion durable du patrimoine



# hui et demain

- 13** Le développement de la citoyenneté et l'amélioration de la qualité de vie des étudiants
- 14** Un égal accès au numérique pour les jeunes Ligériens
- 15** Des services d'accueil, d'hébergement, de restauration et d'entretien technique et général de qualité dans tous les lycées
- 16** La mise en place d'un statut du jeune en formation professionnelle
- 17** Un réseau régional d'information sur la formation
- 18** Le soutien à la poursuite des études supérieures
- 19** Le développement de la professionnalisation des formations supérieures
- 20** L'accès pour tous à la culture et au sport
- 21** La contribution de l'enseignement supérieur au rayonnement international de la région
- 22** La modularisation de l'offre de formation continue
- 23** Le soutien à la promotion sociale
- 24** Un nouveau dispositif d'aide à la formation des salariés licenciés pour motif économique

l'esprit grand ouvert



Région

**PAYS DE LA LOIRE**

**Région des Pays de la Loire**

1 rue la Loire

44966 NANTES Cedex 9

[www.paysdelaloire.fr](http://www.paysdelaloire.fr)